

## **MOTION**

## Coordination des responsables des instances du CoNRS (C3N)

Objet : Loi d'immigration des chercheurs, chercheuses

Le Comité National de la Recherche Scientifique, l'instance qui représente au CNRS les chercheurs, chercheuses et ingénieur.es des unités de recherche française, tient à exprimer ses plus vives inquiétudes sur les conséquences que la loi dite « immigration », adoptée le 19 décembre 2023, peut avoir sur la Recherche Française et son rayonnement international. Pas plus en France qu'ailleurs, la pérennité et la qualité de la recherche ne peuvent se passer des mobilités internationales des étudiant.es et des chercheurs et chercheuses. L'accueil, la formation et les travaux menés en commun avec nos collègues étrangers ne pourront que souffrir des nouvelles restrictions et entraves portées à leurs droits et à leur liberté de mouvement. Comme le rappelait récemment le Président de la République, pour se déployer et fructifier, la Science doit être fondée sur la coopération et la libre circulation des idées et des chercheurs et chercheuses. Nous affirmons donc solennellement notre opposition à toute mesure menaçant cette liberté.

Christine Assaiante Porte-parole de la C3N

Motion adoptée le 2 février 2024 à l'unanimité (25 votants)

## Liste des destinataires :

- Monsieur Emmanuel Macron, président de la République
- Monsieur Gabriel Attal, Premier ministre
- Monsieur Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer
- Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Monsieur Antoine Petit, président-directeur général du CNRS
- Monsieur Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS
- Monsieur Olivier Coutard, président du Conseil scientifique du CNRS
- Monsieur Fabien Jobard, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN)
- Madame la présidente et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'Institut (CSI) du CNRS
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et des Commissions interdisciplinaires du Comité National